

REGLEMENT

1. La Finale Régionale du « SPORT DANS L'ENTREPRISE » comporte 6 tableaux :

DAMES :

- **Seniors dames**
- **Vétérans dames**

MESSIEURS :

- **Seniors Messieurs**
- **Vétérans 1 Messieurs**
- **Vétérans 2 Messieurs**
- **Messieurs – de 1300 pts**

2. Seul(e)s les joueurs et joueuses étant inscrit(e)s à la phase départementale peuvent participer à la finale régionale.
 3. Toutes les parties se jouent au meilleur des 5 manches.
 4. Les joueuses et joueurs doivent posséder une licence traditionnelle et une qualification « corpos ». La licence sera demandée au pointage.
 5. Des droits d'engagements sont fixés par tableau
 6. Une compétition de doubles peut être organisée selon les horaires.
 7. Une récompense pour les 4 premiers ou premières par tableau sera attribuée.
 8. Chaque inscription sera validée par le paiement par carte bancaire via le lien.
En cas de désistement de dernière minute via (sportive@pdltt.org), les remplaçants seront prévenus par mail.
- Tout joueur ou joueuse ayant confirmé sa participation et absent(e) le jour de la compétition paiera une amende de 15 euros.

Règlement Finale Régionale « SPORT DANS L'ENTREPRISE »

9. Qualification pour l'échelon national : les joueurs et joueuses sont qualifiés pour le Championnat de France National selon les quotas fixés par la F.F.T.T

10. **Le 1^{er} du tableau -1300 sera qualifié pour le Championnat de France National.**

11. Balles plastiques blanches fournies par la Ligue.

12. Nombre de tables : 16